

Trions

[Déchets de soin](#)

Les Déchets de Soins à Risques Infectieux ou DASRI doivent être éliminés de manière adaptée et sécurisée.

Qu'est-ce que les déchets DASRI ?

Les DASRI sont les Déchets d'Activités de Soins à risques Infectieux : aiguilles, lancettes, seringues, cathéters... Ils peuvent être coupants, tranchants et piquants et représentent un risque pour autrui. Ces déchets concernent les patients se traitant à domicile et les professionnels de santé.



Comment s'en débarrasser ?

Une collecte sélective de ces déchets s'organise dans différentes pharmacies de la Ville. Les personnes concernées peuvent également y retirer gratuitement de mini-collecteurs (boîtes jaunes).

Quelles pharmacies collectent les DASRI ?

Pharmacie Escalas

Centre Commercial Saint-Eloi

72, rue de Gravigny

01 69 09 63 55

Pharmacie Monrocq

20, avenue Mazarin

01 69 09 13 89

Pharmacie Leloup

Centre Commercial Bel Abord

36, avenue Mazarin

01 69 09 79 67

Pharmacie Centrale

Place de la Libération

01 69 09 25 20

Pharmacie Rousseau-Hass

18, avenue de la Passerelle

01 69 09 08 60

A télécharger

[Plaquette DASRI du Ministère](#)

[Déchets dangereux](#)

Pourquoi collecter les déchets dangereux ?

Les déchets dangereux sont particulièrement polluants et ne doivent en aucun cas être jetés avec les autres déchets ou déposés avec les encombrants. Ces déchets doivent être impérativement apportés à la déchetterie afin d'être recyclés.

Quels sont les déchets collectés ?

Quelques exemples de déchets toxiques : peinture, colles,

solvants, produits chimiques, engrais, pneus, batteries de voiture, huile de vidange, néons, thermomètres contenant du mercure, piles, etc.

Où déposer mes déchets dangereux ?

Ces déchets doivent être déposés à [la déchetterie du SIREDOM](#) à Morangis afin d'être traités et recyclés.

Vos piles, batteries, accumulateurs et ampoules, quant à eux, peuvent également être déposés à Carrefour Market, Intermarché, G20, mais aussi dans certains équipements communaux proposant des points de tri.

Contact

Déchetterie de Morangis

Voie du Cheminet

Tél.: [01 69 09 57 18](tel:0169095718)

[Site web](#)

[Déchets ménagers](#)

Où jeter mes déchets ménagers ?

Les déchets ménagers sont l'ensemble des déchets qui ne se recyclent pas. Ceux-ci doivent être jetés dans la poubelle grise à couvercle vert.



Quand a lieu la collecte ?

Des collectes sont organisées chaque jour, du lundi au samedi selon votre lieu de résidence.

Consultez [le plan de sectorisation](#) pour la collecte des déchets ménagers de votre zone d'habitation.

Les bacs d'ordures doivent être sortis uniquement la veille du ramassage, à partir de 18h et rentrés le lendemain, une fois collectés.

Demander un nouveau bac

Votre bac à ordure est en mauvais état ? Il a été volé, détérioré ou brûlé ?

Contactez la [Communauté d'agglomération Paris Saclay](#), en charge de la commande des bacs.

Pour demander un bac, [cliquez ici](#) ou appelez le [01 69 35 60 60](tel:0169356060).

Contact

Centre Technique Municipal

34, rue Auguste-Blanqui

[01 69 34 22 02](tel:0169342202)

ctm@ville-chilly-mazarin.fr

[Verre et emballages](#)

Que faire de mes emballages ?

Les emballages, ainsi que les journaux et magazines doivent être jetés dans les **bacs jaunes**.

Déchets acceptés : briques et emballages en carton, bouteilles et flacons plastiques, bouteilles d'huile, boîtes métalliques, aérosols, papiers, journaux, magazines.

Que faire de mes déchets en verre ?

Le verre doit être jeté dans les **bacs verts**.

Déchets acceptés : Bouteilles, pots et bocaux en verre.

Bacs de 120 litres

Depuis le début du mois de février, l'agglomération Paris-Saclay propose d'échanger votre bac de collecte pour des bac de 120 litres de contenance, mieux adaptés à la collecte automatisée, assurant des conditions d'hygiène renforcées pour les agents de collecte.

Pour en faire la demande, [RDV ici](#), envoyer un mail à dechets@paris-saclay.com ou remplir un formulaire à l'accueil de la cité administrative.

Quand à lieu la collecte ?

La collecte des emballages, journaux/magazines s'effectue chaque semaine. Pour connaître le jour de ramassage des déchets de votre zone d'habitation, [consultez le plan de collecte](#).

La collecte du verre s'effectue deux fois par semaine. Pour connaître le jour de ramassage du verre de votre zone d'habitation, [consultez le plan de collecte](#).

Contact

Centre Technique Municipal

34, rue Auguste-Blanqui

[01 69 34 22 02](tel:0169342202)

ctm@ville-chilly-mazarin.fr

[Encombrants](#)

Quand a lieu la collecte ?

Vos encombrants sont ramassés **une fois par mois**.

Pour connaître le jour de ramassage dans votre zone d'habitation, consultez [le plan de collecte](#).

Déchets acceptés

Gros et petits électroménagers, matelas, sommiers, petits mobiliers...

Sont interdits à la collecte des encombrants et ont leur place en déchèterie

- Les déblais et gravats
- Les pneus

- Les emballages souillés type bidon d'huile ou de pétrole
- Les déchets dangereux : peintures, huiles, solvants, produits chimiques, ...
- Les déchets amiantés
- Les batteries et piles
- Les tubes néons et ampoules à économie d'énergie

Et les autres jours ?

En dehors des jours de ramassage, il est strictement interdit de déposer des objets sur le trottoir. Vos encombrants doivent être apportés à la déchetterie.

Contact

Centre Technique Municipal

34, rue Auguste-Blanqui

[01 69 34 22 02](tel:0169342202)

ctm@ville-chilly-mazarin.fr

[Déchets verts](#)

Quand a lieu la collecte ?

L'ensemble de la ville est collectée chaque semaine du 14 mars au 28 novembre. En basse saison, il y a 4 collectes : 3 et 17 janvier puis 14 février et enfin 12 décembre.

[Le plan de collecte](#)

2 paquets de sacs à déchets verts sont distribués par an et par foyer auprès du Centre technique municipal (34 rue Auguste Blanqui), qui propose des ouvertures exceptionnelles les samedis 12 mars, 2 avril de 8h à 12h.

Déchets acceptés : Feuilles, gazons, fleurs coupées, petites branches en fagots, élagage.

Compostez vos déchets verts !

La Communauté Paris Saclay vous propose de vous équiper en composteur et lombricomposteur à prix réduit.

[Pour s'inscrire, c'est ici.](#)

Les sacs à végétaux sont à retirer au Centre Technique Municipal – 34, rue Auguste-Blanqui, aux horaires d'ouverture habituels, sur rendez-vous et sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Contact

Centre Technique Municipal

34, rue Auguste-Blanqui

[01 69 34 22 02](tel:0169342202)

ctm@ville-chilly-mazarin.fr

[Déchets textiles](#)

Que faire de mes déchets textiles ?

Offrez une seconde vie à vos textiles en les déposant dans l'une des 11 bornes réparties au cœur de la ville.

Retrouvez ci-dessous les emplacements des bornes



[Télécharger la carte](#)

Que peut-on déposer dans une borne textile ?

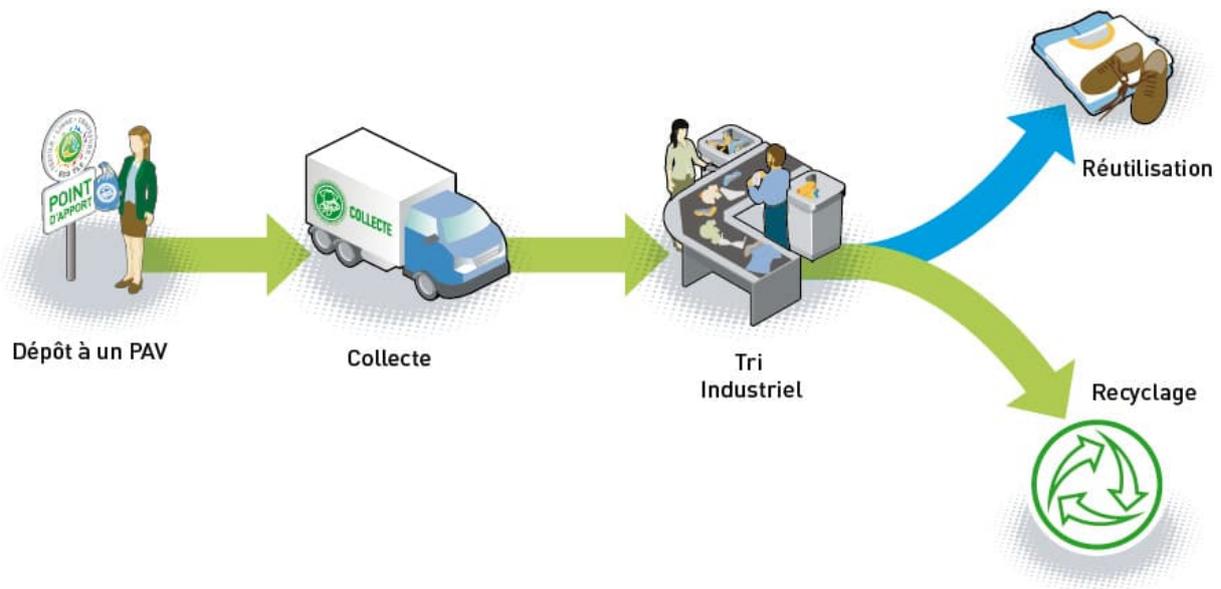
- **Des vêtements** : propres, secs, en bon état ou abîmés
- **Du linge de maison** : draps, torchons, rideaux, serviettes... (propre, sec, en bon état ou abîmé)
- **Des chaussures** : attachées par paires

Les articles doivent être emballés dans des sacs plastiques soigneusement fermés. Pensez à vérifier que le sac tombe bien au fond de la borne, ne laissez rien à côté.

Que deviennent mes textiles ?

La Ville a signé une convention avec l'entreprise de collecte Eco-textile, afin de garantir une filière sérieuse pour le traitement des textiles.

60% des textiles que vous déposez seront portés à nouveau, 37% seront recyclés pour créer des chiffons d'essuyage industriel ou de la feutrine et du fil et 3% seront incinérés ou transformés en combustible.



Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous :
www.lafibredutri.fr

Contact

Centre Technique Municipal
34, rue Auguste-Blanqui
[01 69 34 22 02](tel:0169342202)
ctm@ville-chilly-mazarin.fr

Déchetterie

Voie du Cheminet
[01 69 09 57 18](tel:0169095718)
[Site web](#)



Horaires d'ouverture

Horaires d'hiver (du 25/10 au 31/03)

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Horaires d'été (du 01/04 au 14/10)

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h
- Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Fermeture les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.

Conditions d'accès

Je suis un particulier

Vous devez être muni d'un badge. Celui-ci vous est délivré (gratuitement) à l'accueil de la Cité administrative sur présentation des pièces suivantes

- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Une pièce d'identité

Notez que ce badge vous donne accès aux 12 déchetteries du SIREDOM.

Je suis un professionnel

Vous devez également vous munir d'un badge d'accès (payant). Selon le statut de votre entreprise, celui-ci peut être retiré à

- La Chambre des Métiers de l'Essonne
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne
- La Chambre Interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France
- Au SIREDOM de Morangis

Ce badge vous donne accès aux 12 déchetteries du SIREDOM.

Contact

Centre Technique Municipal

34, rue Auguste-Blanqui

[01 69 34 22 02](tel:0169342202)

ctm@ville-chilly-mazarin.fr

Déchetterie de Morangis

Voie du Cheminet

[01 69 09 57 18](tel:0169095718)

[Site web](#)

En savoir +

[Plan de collecte](#)

[Guide du tri](#)